



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/616
29 juin 2004

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

512ème séance plénière

PC Journal No 512, point 6 de l'ordre du jour

DECISION No 616
BUDGET ADDITIONNEL DE 2004 POUR LE BUREAU DES
INSTITUTIONS DEMOCRATIQUES ET DES DROITS DE L'HOMME

Le Conseil permanent,

Rappelant sa Décision No 590 du 24 décembre 2003 sur le budget unifié pour 2004,

Prend note du projet de budget additionnel présenté dans le Document
PC.ACMF/48/04/Rev.1 du 4 juin 2004 ;

Approuve le budget additionnel d'un montant de 473 600 EUR au titre de la catégorie
« Dépenses fonctionnelles » tel qu'il figure dans l'annexe ci-jointe, ce qui porte le budget
unifié total à 180 785 700 EUR ;

Décide que ce budget additionnel sera, en principe, financé dans la mesure du
possible au moyen des économies et des réaffectations du Secrétariat et/ou des institutions
qui pourront être identifiées lors du réexamen en milieu d'année et/ou du réexamen en fin
d'année du budget unifié de 2004 ;

Pour tirer le meilleur parti possible des ressources financières, humaines et matérielles
disponibles, le Conseil permanent engage le BIDDH à formuler des recommandations pour la
hiérarchisation de ses activités dans le cadre des discussions menées sur le budget unifié
pour 2005.

**BUREAU DES INSTITUTIONS DEMOCRATIQUES
 ET DES DROITS DE L'HOMME**

Ressources financières nécessaires
 (en euros)

Programme principal Programme	Budget 2004	Projet de budget additionnel	Budget révisé 2004	Variation en pourcentage	Pourcentage du total
Direction et politique générale	1 536 700	35 000	1 571 700	2	14
Unité de la gestion des fonds	2 342 500	0	2 342 500	0	21
Elections	3 930 900	55 000	3 985 900	1	37
Démocratisation	1 249 900	150 000	1 399 900	12	13
Questions concernant les Roms et les Sintis	310 100	38 600	348 700	13	3
Droits de l'homme	795 600	195 000	990 600	25	9
BUDGET TOTAL	10 165 700	473 600	10 639 300	5	98
Augmentations	263 700		263 700	-	2
RESSOURCES TOTALES	10 429 400	473 600	10 903 000	5	100